

Avis de constitution

SOCIETE « L'ART DU METAL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CITE ORIBAT NON
LOIN DE LA PHARMACIE MARIA EN VENANT DU
CARREFOUR CHU D'ANGRE, Lot 186, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 17/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'ART DU METAL »

Objet : Construction métallique, aluminium, ferronnerie, soudure et diverses prestations.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CITE ORIBAT NON
LOIN DE LA PHARMACIE MARIA EN VENANT DU
CARREFOUR CHU D'ANGRE, Lot 186, Ilot 27

Dirigeant(s) M OUATTARA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02326 du 07/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14539/GTCA/RC/2025 du 07/03/2025

